

# **RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS INSTAGRAM ENDOBLUM**

## **Article 1 – Organisateur**

La société organisatrice est Le Lab HEYME, fonds de dotation dont le siège est situé à 25 rue Trébois, 92300 Levallois-Perret, immatriculé sous le numéro 83079721300022, représenté par **Céline BERARDO**. Ce jeu est organisé sur le compte Instagram officiel : @endoblum

## **Article 2 – Conditions de participation**

Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert à toute personne physique :

- âgée de 18 à 99 ans
- résidant en France métropolitaine (Corse incluse)
- disposant d'un compte Instagram valide et respectant les conditions d'utilisation d'Instagram (Meta)

Ne peuvent participer : les membres de l'équipe ENDOBLUM.

Conformément à l'article L121-36 du Code de la consommation, aucune participation ne peut être facturée.

## **Article 3 – Modalités de participation**

Pour participer, l'utilisateur doit :

1. Suivre le compte @endoblum
2. Liker la publication du concours
3. Commenter la publication en identifiant 2 amis
4. Partager en story

Toute participation non conforme sera considérée comme nulle.

## **Article 4 – Durée**

Le concours se déroule du 01/10/2025 au 17/10/2025 à 16H.

Le tirage au sort aura lieu le 17/10/2025, à 18H.

## **Article 5 – Désignation des gagnants**

Le gagnant sera tiré au sort de manière aléatoire parmi les participations valides.

Il sera annoncé en story et contacté en message privé sur Instagram. Sans réponse sous 5 jours, un nouveau tirage aura lieu.

## **Article 6 – Dotation**

Le gagnant recevra :

- Un lot : Une bouillotte de chez Amazon, une carte cadeau d'une valeur de 39.00€ de chez Réjanne et une tisane de 200g de chez Amazon

Conformément à l'article L121-36 du Code de la consommation, les lots ne peuvent être ni échangés ni remboursés.

## **Article 7 – Responsabilité**

Instagram ne sponsorise, ni n'administre ce jeu. Il n'est en aucun cas associé à ce concours. Les données collectées sont destinées uniquement à l'organisateur.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier le jeu si des circonstances exceptionnelles l'exigent (cas de force majeure).

## **Article 8 – Données personnelles**

Les données collectées sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - Règlement UE 2016/679).

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données en contactant : [contact-lelab@hey.me](mailto:contact-lelab@hey.me)

## **Article 9 – Acceptation du règlement**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement est disponible sous format PDF.